



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Arnaud DELOBBE** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Basse 122 à 6792 RACHECOURT, et cadastré 4e division, section B, numéro 59.

Le projet consiste en la **régularisation de palissades en PVC**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Écart au Guide Communal d'Urbanisme :

* Teinte des palissades en PVC : gris anthracite

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29/06/2026 au 13/07/2026 au Collège communal (référence du dossier 103/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 23/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation à régulariser

